

# FO

LA FORCE SYNDICALE

**MEDDE**  
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

**MLETR**  
MINISTÈRE DU LOGEMENT  
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES  
ET DE LA RURALITÉ



Paris, le 13 octobre 2015

## Réforme régionale :

### Déclaration Force Ouvrière à l'ouverture du Comité de suivi

Nous inaugurons aujourd'hui un comité de suivi qui, comme son nom ne l'indique pas, ne vise pas à mettre en œuvre un accord mais une réforme territoriale sur laquelle nous n'avons cessé, en toute responsabilité, d'exprimer notre désaccord.

Vous aviez bien voulu donner une suite favorable à la demande de Force Ouvrière au CTM du 3 septembre dernier afin de cadrer cet exercice qui s'inscrira encore plus dans le temps que le comité de suivi ADS/ATESAT.

Ce cadrage est d'autant plus nécessaire que l'empilement de ces réformes - qu'il s'agisse ici d'abandonner des territoires comme il s'agissait là d'abandonner des missions - démultiplie le mal être des personnels et ancre le climat anxigène dans la durée.

Et si nous insistons sur ce point introductif, c'est pour que vous mesuriez combien il est nécessaire que votre administration rompe avec l'amateurisme dont elle avait preuve, avec des documents à la fiabilité douteuse remis sur la table, lors de la dernière réunion du comité de suivi ADS/ATESAT.

Et vous dire aussi de ne pas compter sur FO s'il s'agit ici de donner l'illusion d'un dialogue, ou de l'inscrire dans un calendrier décalé qui conduirait la présente instance à n'avoir d'autre rôle que d'observer après coup les ravages de mesures décidées ailleurs, de mettre du baume sur des plaies qui vont se rouvrir ou n'avoir qu'un effet placebo.

Nous aurions donc pu nous réjouir de la tenue de la réunion technique du 18 septembre dernier si s'en étaient suivies les pratiques - normales - appelées de nos vœux.

Or l'amateurisme et l'opacité sont déjà au rendez-vous de cette réunion d'ouverture.

C'est vrai sur la forme, comme de la composition de cette instance à laquelle c'est après que nous ayons constitué nos délégations que

vous nous demandez à quel titre nous avons désigné nos représentants, ou encore de l'envoi, le 8 octobre, du calendrier des actions à engager ... à partir du 15 septembre...

C'est aussi vrai sur le fond : à quoi bon avoir attendu d'arriver un jour ouvrable avant la réunion pour nous adresser un dossier constitué en majeure partie de documents que nous avons de longue date et où manquent cruellement ceux que nous attendions - comme les recommandations de la MICORE sur les projets d'organisations.

La lecture des éléments que vous nous avez transmis laisse cependant transparaître le rôle de « potiches » dans lequel les DREAL préfigurateurs seraient confinés malgré leur nomination le 31 juillet dernier par le Premier ministre : les préfets préfigurateurs gardent la main, y compris dans le cadre des échanges avec les secrétariats généraux des ministères !

Non M. le Secrétaire général, ce n'est pas du jacobinisme que de militer pour que le ministère garde la main sur ses services régionaux et donc sur leur reformatage !

Ou alors ce moule dans lequel ils devraient se couler, sous la coupe de Préfets devenus chefs de gouvernements régionaux, ce ne serait plus celui du service public républicain.

C'est pourquoi, avant d'entrer dans le vif du sujet, nous avons tenu à vous dire solennellement combien il est nécessaire que l'administration de ce ministère :

- prenne toute sa place dans le pilotage de l'organisation de ses futurs services régionaux fusionnés,
- fasse réellement preuve de transparence à l'égard des représentants des personnels,
- apporte des réponses claires aux questions posées par les services,
- leur diffuse des instructions formulées de façon rigoureuse et sans ambiguïté.